

ZP Nord Est Normandie



Qu'est-ce que le CSE ?

Le Gouvernement a instauré la fusion des IRP et créé une instance unique de représentation du personnel, le **Comité Social et Économique (CSE)** par le biais d'une ordonnance publiée le 23 septembre 2017.

Depuis le 1er janvier 2019, les CSE ont été mis en place à la SNCF, fusionnant ainsi les DP, le CHSCT et le CE. Cette nouvelle instance reprend donc l'ensemble des prérogatives suivantes :

- Gérer les **réclamations individuelles et collectives**,
- Traiter les questions relatives à la **Santé, Sécurité et Conditions de Travail**,
- Être informé et donner un avis sur les projets **stratégiques, économiques** ou relatifs à l'**emploi**, présentés par l'entreprise.



Tout ça pour ça !
Réorganisation de la fonction RH
Page 2



Désormais 2 référents en
matière de lutte contre le
harcèlement et les
agissements sexistes
Page 3



Réorganisation du service
communication de la ZP NEN
Page 5

La TMSST : explications
Page 4



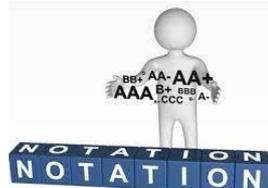
LE DROIT DE GRÈVE

Remise en cause du droit de grève sur
l'Infrapôle Est Européen
Page 6



Infralog National : un transfert
d'agents qui s'apparente à un
transfert d'argent !
Page 7

Notation : les +15% de
niveaux pour les cadres
de la ZP NEN sont
introuvables !
Page 6





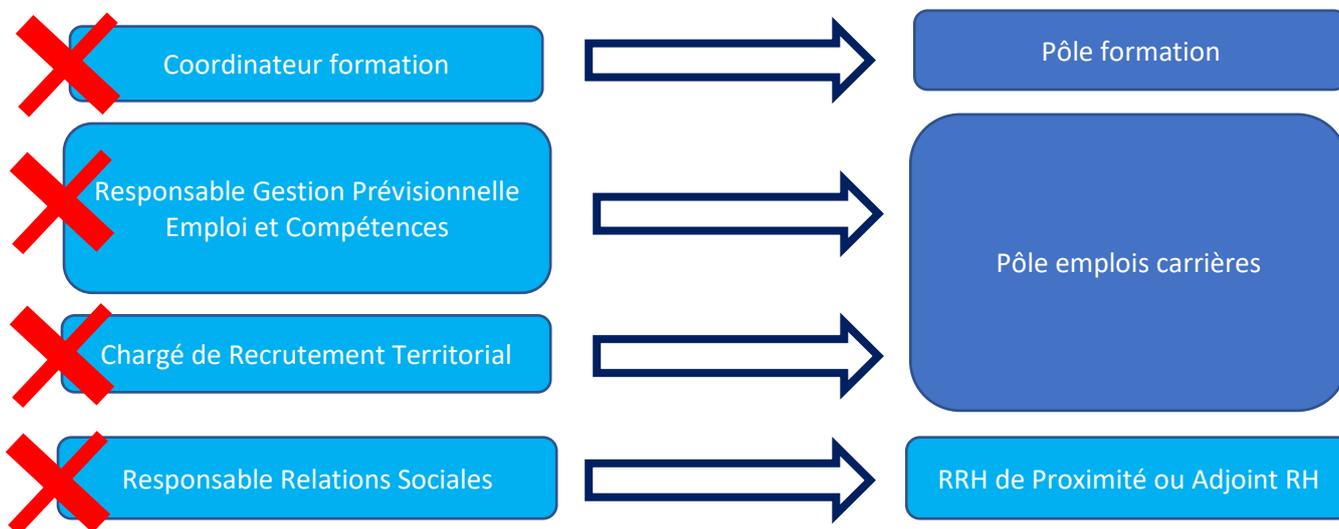
ZP NORD-EST NORMANDIE

TOUT ÇA POUR ÇA !!!

Le 25 août 2021, les élus de la ZP NEN ont été pré-informés de la réorganisation qui allait toucher les services RH de la ZP NEN. Il a été décidé de mettre alors en place une CSP* (Concertation Spécifique de Projet), 3 réunions se sont tenues. La mise en place se fera à partir du 1^{er} juin 2022.

La refonte des services RH s'inscrit dans un projet global de réorganisation de la Fonction Gestion Administrative qui vise à faire – 30% d'effectifs.

Le principe du projet est de supprimer les postes en établissement travaillant au pôle RH et de créer d'autres postes dans des spécialités RH dépendant de la ZP NEN. Il vise également la création de RH de Proximité. Cette personne sera l'interlocutrice (et non spécialiste) des agents pour toutes questions RH. Elle travaillera avec un portefeuille d'environ 300 agents.





ZP NORD-EST NORMANDIE

Sur la ZP NEN, le cadre d'organisation avant le projet est de 106 postes, après le projet 107 postes. Il n'y a donc pas de suppressions de postes. Pour autant, le CO ne compte pas les alternants, ni les postes contractuels. La cible de -30% dans les effectifs se fera donc certainement sur les postes de Responsable Gestionnaire d'Utilisation, Gestionnaire d'Utilisation ou Commande du Personnel à s'appuyant sur la mise en place de l'outil OPTIMUM programmé en 2023 pour M&T et 2024/25 pour EIC.

Pour les élus UNSA-Ferrovial, ce projet vise à désorganiser le service RH plutôt qu'à le réorganiser. Il ajoute une strate supplémentaire avec les pôles d'appui qui va allonger le temps de réponse pour les agents. Le retour d'expérience de cette réorganisation qui s'est déjà réalisée sur la ZP Atlantique montre que les RH de Proximité sont débordés et ne peuvent pas faire face à toutes les demandes ; d'autant que l'année 2022 s'annonce chargée avec les élections professionnelles en fin d'année. Toutes les missions orphelines sont laissées à la main des établissements ... débrouillez-vous ! Où sera la proximité pour les agents ? Où sera la proximité pour les pôles d'appuis dispersés partout sur la ZP NEN ?

En résumé, « tout ça pour ça ? » Pourquoi un tel bouleversement qui s'apparente à un coup de pied dans une fourmière, dans une organisation RH qui finalement ne fonctionne pas si mal et où les acteurs RH et leurs compétences sont connus et reconnus par les agents ?

*Une CSP est une réunion entre la Direction/ le chef de projet / des membres des élus désignés afin de débattre et d'enrichir un projet, avant son étude en CSE.

DEUX REFERENTS HARCELEMENT SUR LE CSE ZP NEN

Désormais un deuxième élu a été désigné référent harcèlement sur le CSE ZP NEN.

Ce référent est défini et encadré par l'article L2314-1 du Code du travail qui précise qu'un "référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes est désigné par le comité social et économique parmi ses membres" pour la durée des mandats en cours, soit 4 ans.

Les coordonnées sont les suivantes :

PINOT Vincent : 06.68.32.64.67 Mail : vincent.pinot@sfr.fr

LE CESNE Claire : 06.10.63.42.96 Mail : clairelecesne2@gmail.com



Référent harcèlement CSE:
Rôle, missions, désignation, pouvoir...



ZP NORD-EST NORMANDIE

LA TMSST : NOUVELLE MALADIE TRANSMISSIBLE DU CHEMIN DE FER ?

(Comprendre : Transformation Managériale en Santé Sécurité au Travail)

L'un des piliers fondateurs du projet d'entreprise TOUS SNCF Ambition Réseau est de considérer la sécurité comme préalable à chaque action. C'est dans cette démarche que s'inscrit la formation Santé Sécurité au travail (SST) destinée aux managers.

Les objectifs de l'entreprise sont de réduire de 35% le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt à SNCF Réseau et d'attendre le zéro accident de travail mortel. Un des leviers pour atteindre ces objectifs est de transformer le management de la sécurité sur la base du **Savoir Voir, Savoir Dire**.

→ **Savoir Voir** : identifier les situations et comportements sûrs et à risques

→ **Savoir Dire** : encourager et obtenir un changement par le dialogue et l'action

Cette transformation managériale (comprendre « changement ») est une adaptation de la démarche Dupont de Nemours à la SNCF.

Les managers ayant tendance à faire passer les problématiques SST au second plan après les impératifs de la production, cette transformation veut les encourager à développer une culture de prévention. C'est un changement d'état d'esprit, de culture, qui est attendu avec cette démarche. Les managers et leurs adjoints seront progressivement formés.



L'**UNSA-Ferrovtaire** déplore que ces formations se superposent aux multiples restructurations (telles que **Maintenir Demain, Frais Généraux Administratifs, ...**), et aux questions que suscite l'ouverture à la concurrence qui sont des sources de Risques Psycho-Sociaux importants pour les agents.

La culture sécurité est un état d'esprit. Les multiples réorganisations sont une réalité qui affecte les agents au quotidien. Comment peuvent-ils s'approprier ce système alors qu'ils s'inquiètent pour un avenir qu'il ne connaisse pas et leur semble bien sombre ?



ZP NORD-EST NORMANDIE

REORGANISATION FILIERE COMMUNICATION : UNE ORGANISATION DANS LA CONTINUTE DE FGA !

Le projet de réorganisation des Frais Généraux Administratifs prévoyait 3 points :

1. Pôle Gestion Finances et Achats fait en janvier 2021
2. Pôle Ressources Humaines sera mis en place en juin 2022 (article en page 2)
3. Pôle Communication sera mis en place en juin 2022

Nous parlons donc ici du point 3.

Actuellement, les personnes en charge de la communication dans les établissements ne sont pas toujours dédiées à 100% à la communication et ont des qualifications variant de E à F. Dans l'organisation envisagée, elles seront toutes à la qualification F et seront dédiées à la communication.

A partir du 1er juin, le service Communication sera donc piloté depuis la Direction de Réseau avec : 1 responsable communication en ZP NEN et 9 responsables communication en établissement.

Bassins futurs	Etablissements	Nombre	Lieux principaux d'affectation
Normandie	Infrapôle Normandie EIC Normandie	1	Rouen
Normandie	Infralog National	1	Caen
Hauts de France	EIC Hauts de France Infrapôle NPDC Infrapôle LGV Nord Euro Infrapôle Haute Picardie Infralog NPDC	3	Lille Lille Lille ou St Quentin
LORCA	Infrapôle CA EIC LORCA Infrapôle Lorraine Infralog Lorraine Infrapole Est Européen	3	Reims Nancy Nancy ou Metz
Alsace	Infrapôle Rhénan EIC Alsace	1	Strasbourg

Les élus UNSA-Ferroviaire saluent la volonté de l'entreprise à reconnaître ce service à sa juste valeur !! Et également, à donner le même niveau de qualification à tous ces responsables.

Pour autant, nous dénonçons :

- La perte de 3,10% de salaire avec le passage de tous les agents du forfait en jour Etablissement au forfait jour Direction.
- L'organisation verticale dans tous les services : Finances / Gestions / Achats, RH, Communication. Désormais les hiérarchiques ne seront plus en proximité, ne connaîtront plus aussi bien leurs agents.
- Les agents concernés par la réorganisation FGA travailleront en établissement sans en dépendre ...



ZP NORD-EST NORMANDIE

ARTICLE DETOURNEMENT DU DROIT DE GREVE

Lors du mouvement social du jeudi 17 mars dernier, les agents SNCF de l'Infrapôle Est Européen se sont vu **imposer** un RN (Repos compensateur de Nuit). La Direction a été jusqu'à **refuser** la possibilité de faire grève aux agents puisqu'en repos !!!

Suite à cette situation, les élus UNSA Ferroviaire ont interpellé le Directeur de la ZP NEN. En effet, l'article 24 – 2bis de l'Accord d'entreprise sur l'organisation du temps de travail du 7 juin 2016 précise : *qu'en cas de grève ou autre perturbation prévisible au sens de l'art L 1222-2 du code des transports déjà mentionné, le tableau de roulement ou le programme semestriel peuvent être modifiées après information de chaque agent concerné au plus tard 24h avant la modification.* Pour la Direction, la modification du programme semestriel rime avec repos pour ne pas

comptabiliser les agents qui auraient voulu faire grève !



Les élus UNSA-Ferroviaire ont défendu ce droit de grève !

La Direction a revu sa position !

NOTATIONS : LES +15% DE NIVEAUX POUR LES CADRES SONT ABSENTS !

Les délégués de la commission notation cadre du groupe 340 UNSA-Ferroviaire ne signent pas le PV des niveaux de la commission de notation tenue le 16 mars ! En effet, le temps réel n° 89 du 10 Décembre dernier précisait :

3/ Accroissement exceptionnel du contingent annuel de niveaux

Le contingent annuel de niveaux attribué pour les notations 2022/2023 sera exceptionnellement majoré de 15% du contingent final négocié en 2022.

Sur la ZP NEN, aucune trace de ces +15% pour les cadres !

- Niveaux Qualif F : 71 niveaux 2 attribués, mais avec +15% il y aurait dû en avoir 81.
- Niveaux Qualif G : 27 niveaux 2 attribués, mais avec +15% il y aurait dû en avoir 31.
- Niveaux Qualif F : 14 niveaux 2 attribués, mais avec +15% il y aurait dû en avoir 16.

En réponse, la Direction RESEAU précise que : les 15% supplémentaires attribués cette année au titre de la NAO, ont été utilisés pour permettre de revaloriser les métiers qui connaissent des montées en compétences et des tensions sur le marché sans nous donner plus de détails...

Pour les mêmes raisons, de nombreux délégués de commission Exécution et Maîtrise UNSA-Ferroviaire n'ont pas signé les Procès-Verbaux de niveaux 2 pour montrer leur mécontentement !

INADMISSIBLE !





ZP NORD-EST NORMANDIE

LES ACTIVITES SOCIALES DE L'INFRALOG NATIONAL

Lors de la réunion Comité Social et Economique (CSE) du 19 janvier 2022, les élus de la Zone de Production Nord-Est Normandie ont eu à se prononcer (conformément à l'Art.14b de l'accord ASC signé en mars 2019 par 3 OS et l'Entreprise) comme tous les ans, pour l'affectation des agents à chacun des CASI.



Mais savez-vous vraiment **POURQUOI ???**

Nous pensons cruellement que cela n'a pas été fait DANS l'INTERET DES AGENTS TRANSFERES ! Mais plutôt pour redresser le CASI de Rouen en difficulté financière due à des coûts de structures fixes au-dessus de ses moyens ! Jusque-là, ces difficultés étaient masquées par des réserves bancaires qui avec le temps, ont fondu comme neige au soleil.... Il y avait donc urgence à agir :

**UN TRANSFERT D'AGENTS QUI EST SURTOUT UN TRANSFERT D'ARGENT
de plus de 400 000€ !!!**

Qui est le seul gagnant dans tout ça ???

La délégation CFDT (2 élus) ayant invoqué un motif autre pour quitter la séance avant que ce point ne soit abordé, seules trois OS (soit 33 élus) sont restées présentes en réunion CSE. Les expressions ont été les suivantes :

- 16 élus (10 UNSA-Ferrovie et 6 SUD-RAIL) ont voté **CONTRE**
- 17 élus CGT ont voté **POUR**

Alors, vous qui êtes en déplacement toute l'année dans toute la France, ne préféreriez-vous pas bénéficier d'offres nationales et dématérialisées, accessibles en permanence ?

Avec l'**UNSA-Ferrovie**, ce sont :

Des **chèques vacances** à utiliser où et comme vous le souhaitez, de la e-billetterie disponible immédiatement, une participation financière sur des vacances de VOTRE CHOIX en camping d'été, des offres de cinéma, ... et tout ça partout en France !

Il faut savoir vivre avec son temps ! Avec des activités sociales et culturelles LIBRES et non imposées par certains !

L'UNSA-FERROVIAIRE, organisation syndicale responsable, à voter CONTRE cette ventilation des effectifs mais cela ne suffira pas

Pensez-y, vous pouvez changer les choses aux élections professionnelles de Novembre 2022 !



VOS REPRESENTANTS UNSA-FERROVIAIRE

CSE ZP NEN

Nom	Prénom	Mail	Nom	Prénom	Mail
KAMMERER	SYLVIE	kammerer.s@unsa-ferroviaire.org	GY	JEAN MARC	gy.jm@unsa-ferroviaire.org
LEROY	ADRIEN	leroy.a@unsa-ferroviaire.org	LE CESNE	CLAIRE	le-cesne.c@unsa-ferroviaire.org
BERTRAND	PIERRE	bertrand.p@unsa-ferroviaire.org	HENER	EVELYNE	hener.e@unsa-ferroviaire.org
MELONI	DELIZIA	meloni.d@unsa-ferroviaire.org	COLLOTTE	SEBASTIEN	collotte.s@unsa-ferroviaire.org
NOEL	MAURICE	noel.m@unsa-ferroviaire.org	HALAS	GAEL	halas.g@unsa-ferroviaire.org
DEMARES	SOPHIE	demares.s@unsa-ferroviaire.org	MARQUISE	PHILIPPE	marquise.p@unsa-ferroviaire.org
SCHMITT	PASCAL	schmitt.p@unsa-ferroviaire.org	CAILLE	SEBASTIEN	caille.s@unsa-ferroviaire.org
RAWOLLE	REGIS	rawolle.r@unsa-ferroviaire.org	TREDEZ	CHRISTOPHE	tredez.c@unsa-ferroviaire.org
THEVENARD BERGER	BENOIT	thevenard.b@unsa-ferroviaire.org	STRICHER	PASCAL	stricher.p@unsa-ferroviaire.org
DAIME	LAURENT	daime.l@unsa-ferroviaire.org	NOWICKI	PIERRE	nowicki.p@unsa-ferroviaire.org
KREDER	GUILLAUME	kreder.g@unsa-ferroviaire.org			

SI VOUS SOUHAITEZ NOUS ADRESSER DES QUESTIONS : kreder.g@unsa-ferroviaire.org

SI VOUS SOUHAITEZ CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE : <https://www.unsa-ferroviaire.org>

POUR NOUS REJOINDRE ET ADHERER EN LIGNE, [CLIQUEZ ICI](#)

J'adhère à l'UNSA !

CONTRACTUELS **Efficace** Service public
EXPERTISE **Savoir-faire** Carrières
 Hot-Line Juridique **Autonome**
 METIERS **STATUT** Responsable
 Filières Syndicat de services

A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère !

Nom:

Prénom:

Direction:

Adresse Pro:

.....

Collège:

Tél:

Mail:

Fédération UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS

Tél: 01 53 21 81 80 . federation@unsa-ferroviaire.org

